

**Motion de MM. Jean-Pierre Oberholzer, Patrice Reynaud et Jean-Marc Froidevaux:
«Convention entre la Fondetec et la Ville».**

(refusée par le Conseil municipal lors de la
séance du 13 novembre 2004)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- le projet de convention entre la Fondetec et la Ville de Genève;
- qu'il répond aux objectifs fixés par le Conseil municipal,

le Conseil municipal, préjudiciellement, renvoi le projet de convention à la commission des finances.